## Collecte cohérente des données sanitaires



Les données sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 doivent être collectées de manière cohérente. Le Conseil national a soutenu hier par 134 voix contre 45 une motion de sa commission compétente demandant la mise en œuvre d'une stratégie de littératie des données. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer. Le projet doit permettre de collecter et d'évaluer les expériences et les effets des différentes approches thérapeutiques dans le cadre du coronavirus. Il permettra de formuler, même après la pandémie, les recommandations les plus appropriées sur une prise en charge judicieuse et rentable des patients Covid ambulatoires et sur une éventuelle réduction du besoin d'hospitalisation.

## Travaux déjà en cours

Les faiblesses mises au jour pendant la pandémie pourront ainsi être palliées. notamment les effets de l'école à domicile sur le psychisme des enfants ou la surmortalité dans les homes, a indiqué Benjamin Roduit (Centre) au nom de la commission. L'impact sur les ressources et les coûts de la santé serait notable. Pour le ministre de la santé, Alain Berset, il serait faux de lancer un nouveau projet en ce sens. Des travaux sont déjà en cours, at-il rappelé. Les offices compétents sont en train d'y travailler. En vain. ATS